



# Conseil Municipal

## Séance du 19 juin 2020 à 19 h.

**Présidence :** Aline DESTRI

**Présents :**

Francine GAYARD  
Jean-Patrick GAYARD  
Joseph KARMIERSACK  
Alain MARIN  
Gérard LHOMME  
Joël DESFONTAINES  
Serge DESTRI  
Thierry WISEUR  
Jérémy FEURTE  
Roxane NEVEUX

**Pouvoir :**

**Secrétaire de séance :**

Francine GAYARD

*Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 28 mai 2020*

**Ordre du jour :**

1. Indemnité du Maire.
2. Indemnité de l'Adjoint.
3. Travaux du Pont de la Procession.
4. Budget primitif 2020.
5. Annualisation du contrat de travail de M. Conseil.
6. Participation cérémonie des 8 mai et 11 novembre (regroupement avec les autres communes).
7. Questions diverses.

1. Indemnité du Maire : à l'unanimité le conseil vote l'indemnité du Maire au tarif maximum de sa catégorie soit 991,80 € brut par mois.
2. Indemnité de l'Adjoint : à l'unanimité le conseil vote l'indemnité du Maire au tarif maximum de sa catégorie soit 385,05 € brut par mois.
3. Travaux du pont de la Procession. Comme suite à la visite de M. Mascitti, nous avons eu des renseignements complémentaires sur le devis qui nous a été présenté. Le conseil vote à l'unanimité le bon pour accord des travaux. Le devis sera donné à Véronique pour l'obtention d'un fonds de concours.
4. Le budget primitif est voté à l'unanimité. Les taux des taxes restent inchangés.
5. L'idée d'une annualisation du temps de travail de l'ouvrier communal est abandonnée. M. Conseil serait trop défavorisé par rapport à l'excellent travail effectué.
6. Le conseil approuve la proposition de rejoindre le regroupement des communes pour les cérémonies des 8 mai et 11 novembre.
7. Questions diverses :
  - La fibre sera utilisable le 13/08/20 à Laversine. Chaque personne intéressée devra voir avec son opérateur.
  - Mme le maire informe le conseil sur la visite de M. Morsaint pour la restauration du toit de l'église, ce dernier doit revoir le devis qui date de 2017 pour mise à jour des prix et pour intégrer les divers éléments manquants pour les bâtiments de France. Une autre réunion doit avoir lieu samedi 20/06/20 avec la société Toitures Pinonaise, afin d'obtenir un autre devis pour comparaison.
  - Pour le cimetière, nous avons pu consulter le dossier de la famille Lefevre à propos du monument qui risque de s'écrouler à tout moment. La seule alternative c'est la démolition à nos frais de ce monument. Messieurs Destri et Desfontaines doivent se rendre sur place pour évaluer l'importance de ces travaux. Un arrêté de péril a été établi en 2017 après 5 lettres adressés aux héritiers restées sans prise en compte.

Mme le Maire, accompagnée de son adjointe et de M. Lhomme a reçu dans le cimetière un agent commercial de la Sté Roc Eclerc pour un projet d'installation d'un jardin du souvenir, d'un colombarium et autres petits caveaux destinés à recevoir des urnes funéraires. Nous avons obtenu de la documentation mais pas encore de tarif. Des conseillers proposent d'installer eux-mêmes de ces mini caveaux. A revoir lors d'un prochain conseil.
  - Le 19/06 après midi Mme Le maire et son Adjointe ont reçu M. Maleck de la voirie départementale. Elle a expliqué au conseil que la voirie départementale doit passer prochainement avec une hydro cureuse pour le nettoyage du tuyau d'évacuation des eaux des fossés à la sortie du village côté Ambleny. En ce qui concerne les fossés, l'opération de curage ne pourra se faire qu'à l'automne. Les arbustes en place poseront peut-être des problèmes que nous résoudrons le moment venu.

La mise en place d'un plateau à la place des stops coûterait environ 35.000 euros. M. Maleck nous précise que seulement 15% des conducteurs ne respectent pas la

vitesse. Le coût est trop important, nous abandonnons. Par contre le marquage au sol du stop devant la famille Dufourg peut être modifié afin de voir plus facilement les voitures arrivant de Cutry, ce marquage au sol sera modifié par des conseillers ainsi que de nouveaux passages piétons. Un 3<sup>ème</sup> stop est envisagé.

- Suite à une erreur parue dans le journal l'Union à propos des résultats des élections municipales, le journaliste est venu faire une photo des membres du conseil.

Le maire lève la séance du conseil municipal à 20h15.

NOMS de tous les conseillers pour signature :

Aline DESTRI  
Maire

Francine GAYARD  
Adjointe

Jean-Patrick GAYARD

Joseph KAZMIERZACK

Alain MARIN

Gérard LHOMME

Joël DESFONTAINES

Serge DESTRI

Thierry WISEUR

Jérémy FEURTE

Roxane NEVEUX